

# Préparation des concours

## 1- Un peu de vocabulaire

- ☐ "Candidat officiel" désigne un élève scolarisé en classes préparatoires publiques ou privées, autorisé à passer les écrits au Maroc. La liste de ces candidats est transmise aux consulats et campusfrance pour qu'ils bénéficient d'un traitement particulier (coopération franco marocaine). Un candidat officiel qui choisit de passer un écrit en France perd ces avantages.
- ☐ "Candidat non officiel" : élève scolarisé en classes préparatoires publiques ou privées, non autorisé à passer les écrits au Maroc.
- ☐ "Candidat libre" est un élève non scolarisé en classes prépas ni dans un autre établissement, ce n'est pas un candidat non officiel (abus de langage).

## 2- Les frais à envisager

### a. pour les écrits

	Candidat officiel	Candidat non officiel ou libre
Inscription aux concours	Le montant est automatiquement calculé au moment de votre inscription sur le site <a href="http://www.scei-concours.org">www.scei-concours.org</a> . Pour information, en 2012, CCP : 150€, Concours Mines : 110€, Concours centrale internationale : 200€, X : 80€, ENS gratuit, TPE gratuit.	
Frais de passage au Maroc	550dh par concours (CCP, Mines, Centrale et X/ENS : 2200dh)	-
Campusfrance	-	1000dh + frais de banque
Visa	-	( ? ) 335dh +frais des documents administratifs + <b>attestation bancaire de virement permanent et irrévocable de 615€ par mois pendant 12 mois soit 80000dh qui sont disponibles et bloqués sur le compte du garant</b>
Assurance obligatoire		Environ 600dh pour un an
Frais de voyage	Transport vers 4 centres d'examen : Rabat (pour CPGE du nord), Meknès (pour Meknès et Fès), Casablanca 2 centres (pour les autres, publics et tous les privés)	Billet d'avion : voir prix public Frais de transport en France : train ou bus ou métro
Frais de logement	Dans les centres CPGE, suivant les places disponibles. Des frais de logement peuvent être demandés dans certains centres (10dh par nuit minimum)	Suivant le choix des élèves
Frais de restauration	Pour les candidats du public, les centres d'origine transfèrent la subvention « restauration » au centre d'accueil.	Suivant le choix des élèves

### b. pour les oraux

	Candidat officiel	Candidat non officiel ou libre
Campusfrance	-	Déjà payé
Visa	670dh +frais des documents	Déjà payé

	administratifs + attestation bancaire de virement permanent et irrévocable de 615€ par mois pendant 12 mois soit 80000dh qui sont disponibles et bloqués sur le compte du garant	
Assurance obligatoire	Environ 600dh pour un an	Déjà payé
Frais de voyage	Pour les candidats admissibles aux concours X, ENS, Mines, Centrale et CCP (moyenne > 12) la RAM octroie un billet aller retour Casablanca Paris. (Délai obligatoire de traitement de la demande : 4 jours ouvrables) Pour les autres, voir prix public	
Frais de logement	Oral centrale : 120€ pour 6 nuits + caution 50€ (reste une nuit à prévoir) Oral Mines : voir <a href="#">logement Ponts</a> ou <a href="#">Formule 1 à côté</a> Oral autre : Evry, à la demande, dans la limite des places disponibles, réponse 4 jours avant le logement, 12,5€ par nuit Les opérations logement se terminent le dernier samedi des oraux.	
Frais de restauration	A charge de l'élève	
Frais de transport	train (RER) ou bus ou métro	

### 3- Préparation administrative des concours

1- Recherche d'informations a. Projet professionnel ? b. Quelle école ? Quel concours ? c. Ressources financières disponibles ? d. Garant pour visa ? Le prévenir des formalités et des engagements.	Avant décembre
2- Mail a. avoir une adresse mail correcte en évitant les noms incongrus. Utiliser clairement vos nom et prénom. Elle vous servira également dans votre vie professionnelle. b. <a href="#">comment écrire une adresse</a> ? c. <a href="#">connaissez-vous votre code postal</a> ?	Avant décembre
3- Inscription aux concours a. un site <a href="http://www.scei-concours.org">www.scei-concours.org</a> et tous ses sites partenaires. b. fixer rapidement les concours et écoles désirées pour établir le paiement. <b>Un chèque bancaire demande du temps, de 4 à 12 jours. La carte bancaire doit être internationale (visa)</b> c. utiliser votre récapitulatif d'inscription pour la demande de paiement. d. dossier d'inscription : i. Bordereau signé ii. photocopie non certifiée de CNI iii. paiement (chèque ou rien si paiement par carte bancaire) iv. Certificat de scolarité pour les TSI e. <b>conserver une copie de ces documents pour usage ultérieur</b>	a. du 10 décembre au 10 janvier b. avant le 30 décembre c. id. d. le 6 janvier
4- Inscription obligatoire sur le site indiqué par le ministère pour bénéficier des opérations billets 5- Demande de passeport	Avant fin janvier
6- Préparation des documents nécessaires aux demandes de visa ou de campus : a. bulletins des classes prépas b. photocopie du baccalauréat c. extraits d'acte de naissance d. attestations de salaire des garants e. relevés de comptes bancaires...	Dès le mois de janvier
7- Campusfrance + visa pour les candidats non officiels. a. site campus : <a href="http://www.maroc.campusfrance.org">www.maroc.campusfrance.org</a> Inscription obligatoire en suivant les instructions du site. A lire.	a. mars ne pas tenir

Dossier pédagogique à envoyer (les convocations ne sont pas disponibles, vous donnez le récapitulatif et la preuve de paiement) Campus donne les RDV au consulat (à respecter !) b. site consulat : <a href="http://www.consulfrance-ma.org">www.consulfrance-ma.org</a>	compte des autres dates b. donnée par Campus
8- Convocation : disponible à date précise sur les sites partenaires. Vous devez toujours utiliser votre numéro et votre code ( ! si vous les perdez et accédez plusieurs fois avec un mot de passe erroné, vous devenez interdit. Mieux vaut contacter le service d'inscription au plus tôt)	
9- Résultats des écrits : tous les résultats sont traités au ministère pour les opérations suivantes a. concentration pour les élèves officiels admis aux concours centrale et Mines b. RDV aux consulats c. demande de billets d'avion d. demande de logement 10- Les élèves doivent communiquer au ministère les dates de leurs oraux	Début juin
11- Campusfrance + visa pour les candidats officiels admissibles a. Valider le formulaire de campusfrance b. dossier visa prêt à l'annonce des résultats c. respecter les RDV donnés par campusfrance	Début juin
12- Demande de billets d'avion 13- Demande de logement	juin
14- Choix des écoles : pensez y avant, cela demande une certaine réflexion	juin
15- Résultats des oraux	juillet
16- Suivi de l'intégration en école : suivez votre intégration. Validez votre réponse et renoncez clairement pour que d'autres bénéficient de places	août
17- Demande de bourse	septembre

**Remarques :**

- S'inscrire et payer les frais d'un concours ne donnent pas droit à un visa.*
- La réussite d'un concours ne donne pas droit à un visa.*
- D'autres conditions sont demandées!*

## 4- Au consulat :

Pour passer les concours, un visa concours vous est délivré par la plupart des consulats, qui est valable pour la période des oraux aussi et l'inscription en France en septembre.

### Attention :

- **TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE EN FRANÇAIS OU ACCOMPAGNES D'UNE TRADUCTION OFFICIELLE DANS CETTE LANGUE.**
- **VOTRE DOSSIER DOIT ETRE PRESENTE DANS L'ORDRE DEMANDE SOUS PEINE DE NON RECEVABILITE.**  
Plusieurs pages à consulter : visa court séjour + visa concours, formulaire Schengen à compléter.  
De nombreux dossiers de demandes de visa sont souvent incomplets. Tous les papiers demandés doivent être rangés par ordre et en format A4.

### Formulaire

- Un** formulaire de demande de visa Schengen rempli (Téléchargeable sur le site)
- Deux** photos d'identité aux normes réglementaires récentes et identiques dont une collée sur le formulaire de demande de visa Schengen
- Une** fiche de renseignement remplie (Téléchargeable sur le site)

### Ressources

- Si vous êtes boursier (pour les étrangers)**  
Attestation de versement d'une bourse du gouvernement avec le montant indiqué.

- Si votre garant réside au Maroc**

*Votre garant doit être une personne de ta famille proche : père, mère, frères, sœurs, grands-parents, oncles ou tantes maternels ou paternels (il peut être même le mari de ta tante mais il faudra chercher à justifier qu'il fait partie de la famille !!).*

- Attestation bancaire du dépôt d'un ordre de transfert permanent et irrévocable d'un minimum de **615€ par mois sur base de 12 mois** pour une année scolaire ou universitaire (Erreur non corrigée sur les conditions de visa concours)
- Attestation de prise en charge de votre garant (Téléchargeable sur le site)
- Pièce d'identité de votre garant
- Attestation de lien de parenté avec votre garant (livret de famille ou extrait d'acte de naissance)

- Si votre garant est salarié :**

- Attestation de travail
- Dernier bordereau CNSS
- Trois dernières fiches de paie
- Trois derniers relevés bancaires personnels

- Si votre garant est fonctionnaire :**

- Attestation de travail
- Attestation de salaire ou état d'engagement
- Trois derniers relevés bancaires personnels

- Si votre garant est commerçant ou exerce une profession libérale :**

- Registre du commerce ou carte professionnelle
- **Dernier** avis de patente et quittance de règlement de cette patente
- **Dernier** avis d'imposition
- Trois derniers relevés bancaires professionnels
- Trois derniers relevés bancaires personnels

- Si votre garant est retraité :**

- Attestation de versement de la pension
- Trois derniers relevés bancaires personnels

**Si votre garant réside en France ou dans un autre pays.**

- Attestation de prise en charge de votre garant
- Pièce d'identité de votre garant
- Attestation de lien de parenté avec votre garant (livret de famille ou extrait d'acte de naissance, parfois même un lien de parenté avec ta tante et puis son acte de mariage avec son mari par exemple mais c'est un peu dur de le faire valider auprès de l'administration marocaine)
- Dernier avis d'imposition sur le revenu
- Trois dernières fiches de paie
- Trois derniers relevés bancaires personnels

**Dossier pédagogique**

- Attestation d'inscription à Campus France
- Convocation au concours
- Diplôme du baccalauréat
- Derniers bulletins scolaires

**Séjour**

- Le contrat d'assurance et les conditions générales couvrant les soins médicaux d'urgence et hospitaliers d'urgence, ainsi qu'un rapatriement sanitaire au Maroc, à hauteur de 300 000 dirhams, pour toute la durée du visa sollicité, à l'exclusion de toute autre mention (par ex. : "rapatriement de véhicule").
- Réservation d'hôtel, attestation d'accueil ou justificatif d'hébergement

**Identité**

- Pages de 1 à 6 de votre passeport (validité minimum de 1 an)
- Copie des tous les précédents visas délivrés
- CIN ou Carte de séjour au Maroc

**Ce n'est pas assez clair ?**

**Lisez ce qui suit :**

- Si mon garant réside au Maroc, pourquoi le consulat demande une attestation bancaire avec blocage de 8000€ à la banque ? Le consulat ne désire pas des étudiants touristes, mais bien des étudiants qui réussissent les concours et intègrent leurs écoles. La France ne finance pas leur séjour.
- Est-il intéressant de présenter un garant hors du Maroc pour ne pas avoir à bloquer cette somme ? Voyez la cohérence de votre proposition : un parent éloigné qui ne gagne pas grand-chose sera rejeté par le consulat
- Qui peut être garant? Papa, maman, un oncle ou le mari d'une tante, une tante ou la femme d'un oncle, un grand parent. *(Jamais un cousin, encore moins un ami)*
- Que doit avoir un garant? Avoir des ressources déclarées (salaire, loyer, pension, commerce, autres revenus,...), un compte en banque
- La prise en charge du garant est un document écrit et signé où le garant déclare prendre en charge tous les frais durant ton séjour en France (mentionner la parenté)

- Attestation de lien de parenté. Vérifier la cohérence du lien familial avec les documents posés. Les extraits d'acte de naissance sont généralement insuffisants, car les filiations n'y apparaissent pas toujours clairement, surtout si c'est la mère qui est le garant.
- Bordereau de CNSS, uniquement si le garant le reçoit (salarié)
- Relevé bancaire mensuel (ceux reçus par la poste, pas les listings de la banque)
- TCF : tous les élèves de classes prépas en sont dispensés (on juge que tu as travaillé sérieusement ton français pendant ces deux ans voire trois ans au sein des CPGE)
- **Ne présente qu'un dossier complet, ordonné de photocopies. Lis les documents que tu remets (un modèle de l'attestation bancaire est disponible sur le site) cela évitera les trop nombreux compléments de dossier! Garde précieusement les originaux.**
- **Contrat d'assurance** : Mondial assistance, Maroc assistance, Cnia, ... **ce document est essentiel. Prends-le valable jusqu'en septembre au moins. La durée de l'assurance détermine la durée du visa.**
- Eventuellement une attestation d'accueil, à demander par ton accueillant à sa préfecture au moins un mois avant ta demande de visa. L'original doit être tamponné au consulat et éventuellement être présenté au poste de frontière en France. Les postes de police à la frontière peuvent demander et vérifier les justificatifs d'hébergement. Il faut donc les présenter au consulat aussi.

**Tout candidat officiel n'ayant pas de garant potentiel est invité à se présenter par mail à [cpgemaroc2013@gmail.com](mailto:cpgemaroc2013@gmail.com) avant son inscription aux concours.**

# Les bourses

## 1- *Bourse française :*

Source : [www.ambafrance-ma.org/cooperation/](http://www.ambafrance-ma.org/cooperation/)

Dans son action de soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur au Maroc, le Service de Coopération et **d'Action Culturelle** attribue, sous certaines conditions, des bourses du gouvernement français à des chercheurs et des élèves marocains pour faciliter leur mobilité.

D'autre part, le Ministère des Affaires Etrangères français attribue des bourses dans le cadre de programmes spécifiques.

### Conditions

- 1) avoir réalisé ses deux années de classes préparatoires dans des centres de préparation marocains et publics.
- 2) être admis dans l'une des écoles d'ingénieurs figurant dans la liste des écoles éligibles publiée par le MEN.

Une commission mixte franco-marocaine se réunit en septembre pour examiner les dossiers.

## 2- *Bourse marocaine :*

Source : [www.men.gov.ma/BM](http://www.men.gov.ma/BM)

Dans le cadre de la promotion des formations d'excellence , le Ministère de l'Education Nationale porte à la connaissance des élèves issus des classes préparatoires ayant réussi aux concours d'entrée à une Grande Ecole française d'Ingénieurs ou de Commerce, que le gouvernement marocain a prévu des **bourses de Mérite** dont le nombre dépend des crédits alloués.

Peuvent postuler à cette bourse les élèves de nationalité marocaine, ...

**Les écoles d'ingénieurs françaises éligibles à une bourse marocaine sont les mêmes que celles de la bourse française. Les deux bourses ne sont pas cumulables.**

## Liens utiles

### 1- *Corrigés de concours et préparation à l'oral :*

#### **Math :**

- Site de l'UPS : corrigé de tous les concours (depuis 1913 !!!) dont CNC depuis 2000 :

<http://concours-maths-cpge.fr/>

- Exercices d'oraux corrigés des concours Mines, Centrale et CCP : <http://mp.cpgedupuydelome.fr/>

#### **Physique :**

- Cours, exercices, DM, préparation d'oraux et corrigés : <http://lerille.blogspot.com/>

#### **SI :**

- Cours-exercices : <http://pagesperso-orange.fr/philippe.fichou/>

#### **Maple :**

- Cours : <http://www.grappa.univ-lille3.fr/polys/maple-1999/index28.html>
- TD maple : <http://www.n-vandewiele.com/servez.html>

### 2- *Liens taupinesques:*

- Le site officiel des prépas marocaines : [www.cpge.ac.ma](http://www.cpge.ac.ma)
- Le site des concours : [www.scei-concours.org](http://www.scei-concours.org)
- Le site des prépas françaises : [www.prepas.org](http://www.prepas.org)
- Livre blanc des prépas : <http://livreblanc.maroc-inge.com/>
- Le site des TIPE : [www.scei-concours.fr/tipe/reglement.php](http://www.scei-concours.fr/tipe/reglement.php)
- Le site provisoire de Mme Agoumi : [www.cfmaroc.sitew.com](http://www.cfmaroc.sitew.com)

De toute façon je sais que tu en sais plus que moi 😊